



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Soutien à l'activité physique comme enjeu de santé et de société

Publics concernés

- #Association

Domaines secondaires

- [#Sport](#)

Vous êtes une association sportive ? Vous souhaitez mettre en place des initiatives innovantes axées sur le développement de l'activité physique ouverte à tous sans distinction, et/ou l'utilisation des valeurs du sport comme vecteur de santé, d'épanouissement personnel et d'activité citoyenne ?

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les acteurs qui s'engagent dans au moins 3 des thématiques suivantes : activité physique et santé, développement des pratiques, citoyenneté, éducation, environnement, thématique libre.

Objectif

- Soutenir des initiatives innovantes, s'inscrivant dans la durée et ayant un réel impact sur le territoire,
- Créer une dynamique autour des thématiques concernées en stimulant la synergie des acteurs,
- Agir au plus près de la population néo-aquitaine sur les enjeux d'accès aux pratiques sportives,
- Ouvrir les actions à un public licencié et non licencié.

Calendrier

- Date de début de dépôt des dossiers : 9 février 2026
- Date de fin de dépôt des dossiers : 31 mai 2026
- Etude des dossiers : printemps 2026
- Prise de décision : juillet 2026

Bénéficiaire

Les associations sportives néo-aquitaines affiliées à une fédération sportive agréée.

Ne sont pas éligibles les associations sportives support de sociétés sportives.

Montant

La subvention régionale est destinée à la mise en oeuvre du projet et/ou de l'investissement qui y est associé.

Le montant de l'aide sera défini en fonction de l'intérêt du projet. Seuls les frais liés à sa réalisation (hors frais de fonctionnement) seront pris en compte.

Le financement reste sous réserve du budget de la collectivité.

Critères de sélection

Chaque opération sera examinée dans le contexte global et l'environnement dans lesquels elle s'inscrit, ainsi qu'en fonction de critères d'évaluation comme notamment :

- La pertinence et l'engagement du projet,
- La durée et l'effet levier sur la population,
- Le périmètre de l'action,
- La coopération avec d'autres partenaires du territoire,
- La diversité des pratiquants (licenciés, libres, encadrés),
- La typologie des publics (âge, handi, valide par exemple),
- La mutualisation des activités sportives,
- Les cofinancements publics sollicités,
- Le rayonnement et les retombées au bénéfice du territoire.

Une bonification pourra être apportée selon la classification DATAR du territoire concerné, ainsi qu'en fonction des initiatives engagées en termes de développement durable.

Comment faire ma demande ?

Le cahier des charges de ce dispositif est à télécharger ci-dessous. Il est également disponible sur demande à :

sport@nouvelle-aquitaine.fr

- Compléter le dossier de demande de subvention ci-dessous
- Renseigner les fiches actions concernées
- Envoyer les à l'adresse : sport@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir adresser votre demande à : sport@nouvelle-aquitaine.fr en précisant le département de votre association.